

ENHERBEMENT DU RANG ET / OU DE L'INTER-RANG

LA DÉMARCHE

« *Je n'ai jamais aimé la terre nue* ». Catherine Carrière Pradal a commencé à enherber l'inter-rang de la vigne dans les années 2000 avec le support des CTE (contrats territoriaux d'exploitation). Au départ, de la fétuque élevée était semée dans l'inter-rang. Cette espèce très concurrentielle a eu de mauvaises répercussions et a entraîné des baisses de rendement. L'enherbement spontané inter-rang (un rang sur 2) est généralisé depuis 2015.

Catherine souhaite développer l'implantation de couverts végétaux multi-espèces dans l'inter-rang. On vous propose dans cette rubrique de faire le bilan de l'expérimentation menée sur 25 ha en 2017.

LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

Enherbement inter-rang spontané :

La gestion de l'enherbement spontané implique peu d'interventions. Généralement, deux girobroyages sont réalisés au printemps. L'herbe est laissée sur place et sert de paillage pour maintenir l'humidité). Avec cette gestion, l'enherbement spontané est jugé très facile à mettre en œuvre par les viticulteurs et aucune concurrence avec la vigne n'est constatée.

La tonte des couverts est réalisée en gestion différenciée afin de laisser des ressources nutritives aux insectes. Un rang sur 4 est fauché au premier passage. Les autres rangs sont fauchés à 2 semaines d'intervalle.

Les tournières sont également enherbées.

Couverts végétaux multi-espèces – retour sur l'expérience de 2017 :



Couvert végétal composé de vesce commune de printemps, de trèfle incarnat, fenugrec, gesse, trèfle lotier, moutarde blanche antinematode, sarrasin, radis chinois, avoine rude diploïde, phacélie, seigle forestier, luzerne méditerranéenne, féverole de printemps (2017) Crédit photo : Catherine Carrière Pradal

Un essai de semis de couverts végétaux composé de vesce commune de printemps, de trèfle incarnat, fenugrec, gesse, trèfle lotier, moutarde blanche antinematode, sarrasin, radis chinois, avoine rude diploïde, phacélie, seigle forestier, luzerne méditerranéenne, féverole de printemps a été réalisé en 2017 sur 25 ha. Le couvert a bien levé excepté le radis noir.

Quelles sont les conditions de réussite ?

- Choisir un couvert composé d'espèces qui se comporteront différemment selon les événements climatiques
- Planter le couvert peu de temps après les vendanges pour tenter de bénéficier d'une pluie
- Investir dans un semoir permettant de régler la profondeur

Le couvert avait attiré une forte diversité et abondance d'insectes ce qui encourage les viticulteurs à généraliser ce type de couverts.



Couvert végétal composé de vesce commune de printemps, de trèfle incarnat, fenugrec, gesse, trèfle lotier, moutarde blanche antinematode, sarrasin, radis chinois, avoine rude diploïde, phacélie, seigle forestier, luzerne méditerranéenne, féverole de printemps (2017) Crédit photo : Catherine Carrière Pradal

Itinéraire technique pour l'implantation de couverts végétaux dans l'inter-rang en 2017

Période	Intervention culturale	Outils	Observations
Fin septembre	Semis	Semoir vétuste qui ne permet pas de régler la profondeur	Composition du mélange : vesce commune de printemps, de trèfle incarnat, fenugrec, gesse, trèfle lotier, moutarde blanche antinematode, sarrasin, radis chinois, avoine rude diploïde, phacélie, seigle forestier, luzerne méditerranéenne, féverole de printemps Prix du mélange : 2,5 € / kg Densité de semis : 20 kg / ha (1 rang sur 2, 50 cm nus sous le rang)
Fin avril	Girobroyage	Girobroyeur	Broyage avant que les graines ne soient à maturité
Mai	Girobroyage	Girobroyeur	



Enherbement spontané de l'inter-rang (tonte fin avril) (21/05/19)



Enherbement spontané de l'inter-rang (21/05/19)

Semis d'un couvert pour lutter contre le court noué

Malgré une désinfection et 6 années de jachère avant la plantation, des vignes ont dû être arrachées sur 2 ha suite à l'invasion de court noué. Un mélange de 100 kg de blé et de 20 kg de vesce avait été semé, suivi de 30 kg de sorgho semés à la volée en mai. L'efficacité du couvert sera évaluée dans une année par un comptage de nématodes.

ZOOM SUR LE DESHERBAGE :

Sur le rang non enherbé, l'enherbement spontané est laissé jusqu'en février / mars. Si l'herbe est haute, un passage de girobroyage a lieu sinon le cadre est passé pour décompacter.

Depuis 2019, sur le rang, le désherbage est majoritairement réalisé via l'intercep. Le glyphosate est réservé aux parcelles de vignes difficiles à désherber mécaniquement (vieilles vignes).

L'intercep permet de passer sur le matériel de goutte à goutte sans l'endommager.

Les années précédentes, du glyphosate était utilisé sur le rang.

INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
↘ prix du mélange ↘ Diminution des consommations de fioul	↗ Apports de MO dans le sol ↗ Dans quelques années, réduction des apports de MO ↗ Diminution de l'érosion et des pertes d'éléments minéraux ↗ Limitation du ruissellement	↗ Couverts mellifères, grande abondance et diversité d'insectes ↗ Limitation des risques de lessivage
Social : ■ Esthétique ■ Confort pour le travail des vignes		

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- La pluviométrie après semis du couvert est une condition de réussite essentielle.
- La disponibilité du matériel de semis ainsi que la précision du semis sont aujourd'hui deux freins à la généralisation de l'implantation des couverts végétaux.